

SOURCE: Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Assemblée générale annuelle et extraordinaire de Neptune : résultats et changements au conseil d'administration

Laval, Québec, CANADA – 20 juin 2014 – Neptune Technologies & Bioresources Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB), a annoncé que lors de son assemblée générale annuelle et extraordinaire (« Assemblée ») tenue le 19 juin 2014, les actionnaires de la Société ont voté en faveur de tous les éléments qui y ont été présentés et établis dans la circulaire de procuration en date du 22 mai 2014 disponible à SEDAR au www.sedar.com et à EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.

Changements au conseil d'administration

Les actionnaires réélus sont Dr Ronald Denis, M. Valier Boivin, Dr Reed V. Tuckson et Dr Harlan W. Waksal. De plus, quatre nouveaux membres ont été élus soit, M. Pierre Fitzgibbon, M. Adrian Montgomery, M. John Moretz et M. Jerald J. Wenker.

« Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de gestion de Neptune, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du conseil », a déclaré M. André Godin, Président et Chef de la direction par intérim de Neptune. « Les actionnaires de Neptune ont élu des candidats chevronnés possédant non seulement une vaste expérience dans les domaines de la santé, de la nutrition, des finances, des ventes et du marketing, mais aussi un solide bagage en matière de création de valeur dans leurs domaines respectifs. Nous tirerons profit de leur leadership et de leur expérience dans nos projets à venir ».

Comme annoncé précédemment, M. Henri Harland et M. Daniel Perry n'étaient pas candidats à la réélection au conseil. M. Perry avait démissionné de son poste le 18 juin dernier.

Une copie de la présentation faite lors de l'assemblée est disponible sur le site Web de Neptune au <http://neptunebiotech.com/en/events-and-presentations> (anglais seulement).

À propos de Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuses, très

répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

Énoncés prospectifs

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels des sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune, Acasti et NeuroBio partagent avec la Securities and Exchange Commission et la Canadian Security Commission. Sauf là où les lois applicables l'exigent, les sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un quelconque énoncé prospectif.

« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »

Personnes ressources – Neptune

André Godin
CEO & CFO intérimaire
+1.450.687.2262

a.godin@neptunebiotech.com

www.neptunebiotech.com

John Ripplinger
Relations investisseurs
+1.450.687.2262

j.riplinger@neptunebiotech.com

neptunebiotech.com